

## Journée de grève

et d'action le 26 janvier 2021

Un budget loin de traduire une ambition éducative, un état de fatigue de tous les personnels jamais atteint, un épuisement dû à des années de dégradation des conditions de travail... Les personnels de l'Éducation expriment de fortes attentes et ont des exigences. Cependant, entre attermolements et improvisation permanente, Jean-Michel Blanquer reste sourd à leurs aspirations et à nos revendications. Alors qu'il y a urgence, il persiste à ignorer la situation dans les établissements pour les personnels et les élèves et poursuit sa politique destructive.

### Salaires et contreparties du Grenelle : un chantage inacceptable

Après des décennies de perte de pouvoir d'achat lié à l'effet combiné du gel du point d'indice, de l'inflation et de l'évolution des cotisations sociales, JM Blanquer a promis un rattrapage. Mais celui-ci, toujours hypothétique, se fera sous forme de primes, ne touchera pas tous les personnels et sera soumis à des contreparties.

Il compte s'appuyer sur le « show Grenelle de l'Éducation » qu'il a organisé à grand renfort de communication. La teneur et les objectifs des différents ateliers ne laissent guère de doute sur la finalité de ces « échanges ». En effet, malgré le verbiage et la novlangue utilisés dans les ateliers, il est clair qu'il y a une volonté de modifier en profondeur les métiers, les missions (et certainement les statuts) en contrepartie d'hypothétiques revalorisations pluriannuelles.

Il a été ainsi fortement question de l'obligation de formation continue hors temps de service, de présence permanente des enseignant-es dans les établissements, du statut des directeur-trices d'école (abordé avec insistance dans l'atelier Gouvernance alors qu'il est rejeté par les personnels) ou de l'utilisation décomplexée du terme « manager ou managériale ». Il est donc clair qu'un des objectifs prioritaires du ministre est d'inciter les « meilleur-es enseignant-es » à intégrer l'encadrement ou de modifier profondément leurs métiers et statuts. C'est donc le seul moyen proposé par le ministère pour faire évoluer les carrières. Inacceptable !

Refusant de servir de caution à ce jeu de massacre, la CGT Éduc'action a pris la décision de ne plus participer aux travaux du « Grenelle de l'Éducation ».

“ Exigeons une véritable revalorisation, des créations massives de postes et une amélioration des conditions de travail. Il est urgent de construire une mobilisation unitaire la plus large possible pour faire entendre les revendications des personnels. ”

L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
prise pour CIBLE



**Mobilisons-nous toutes et tous pour nos salaires, nos conditions de travail et des postes supplémentaires !**

 **toutes et tous en GRÈVE LE 26 JANVIER**

## « Une revalorisation pour tou·tes ? »

En attendant de probables mesures salariales issues du Grenelle, le ministre Blanquer abuse d'effets d'annonces dans les médias pour vanter son budget 2021. Mais la nécessaire revalorisation des personnels ne trouve qu'une traduction minimale dans ce budget Éducation avec 400 millions d'euros prévus. Surtout, ces premières revalorisations sont inégalitaires et purement indemnitaires.

### Des choix contestables

- ✗ Que des primes au détriment d'une augmentation indiciaire.
- ✗ Seulement 31% des enseignant·es concerné·es.
- ✗ Des augmentations en début de carrière très insuffisantes pour un recrutement à Bac +5.
- ✗ Rien ou pas grand-chose pour les milieux et fins de carrière alors que comparée à ses voisins européens, la France est en retrait sur le salaire statutaire annuel pour ces personnels.
- ✗ Aucun rattrapage du décrochage salarial des personnels de l'Éducation nationale alors que la valeur du point indiciaire a baissé.

### Des inégalités renforcées

- ≠ L'égalité Femmes-Hommes et l'écart de rémunération sont des problématiques oubliées par le ministre. Le salaire net des hommes reste supérieur de 13 % à celui des femmes et les primes augmenteront cet écart.
- ≠ Les personnels AESH et Aed sont exclus de ces annonces. Rien sur leurs salaires ou leur statut.
- ≠ Dans l'immédiat, rien concernant les personnels ATSS qui sont exclus de l'enveloppe budgétaire et pour lesquels des discussions catégorielles arriveront ultérieurement.

Plan pluriannuel ? Peut-être... Des contreparties ? Sûrement  
*mais...lesquelles ?*

## AVEC LA CGT ÉDUC'ACTION, REVENDIQUONS :

- des revalorisations salariales qui concernent l'ensemble des personnels sans exception et sans contreparties ;
- un plan pluri-annuel de revalorisation afin d'obtenir un rattrapage des pertes salariales subies depuis des décennies ;
- une revalorisation salariale immédiate de 400 €, une hausse de la valeur du point d'indice et une amélioration des grilles indiciaires.

**LA CGT ÉDUC'ACTION**  
**APPELLE TOUS LES PERSONNELS**

**à préparer et à se joindre à la grève  
et à la mobilisation interprofessionnelle**

**26 JANVIER & 4 FÉVRIER 2021**

